



La Lettre du "Cœur de Brenne"

Numéro Spécial
10^{ème}
anniversaire

**BULLETIN D'INFORMATION DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES
N° 17 - JANVIER 2011**

LE MOT DU PRÉSIDENT

J'ai un grand plaisir à vous retrouver en ce début 2011 pour partager 16 pages de ce numéro spécial retraçant les grandes étapes de notre Communauté de Communes dans sa première décennie.

10 ans déjà. En effet, faut-il rappeler l'intervention d'un Préfet, qui, en appliquant les textes de l'intercommunalité pour que notre communauté voit le jour avec l'ensemble des communes de notre canton, concrétisait enfin mon souhait le plus cher. Avec nos collègues de Migné et Martizay, venus nous rejoindre, « **Cœur de Brenne** » prenait son départ ; que de réunions de travail pour mettre en place les compétences indispensables à la vie de notre territoire Brennou, avec un objectif majeur : améliorer la qualité de vie de nos habitants, à moindre coût, en établissant un véritable projet de territoire guidé par la volonté de moderniser nos structures en mutualisant nos services à la population.

• **Soutien au secteur économique** p.2

• **Education** p.5
(écoles, effectifs, soutien de la CdC, transport scolaire, garderies, spectacles)

• **Actions culturelles et sportives** p.7
(spectacles, sport)

• **Les services à la population** p.8
(multi-accueil, accueils de loisirs, accueil jeunes, portage de repas à domicile, cyber espace...)

• **Cadre de vie et environnement** p.13
(déchets ménagers, voirie, logement)

• **Répartition du personnel** p.15

• **Budget de la CdC** p.15

Il faut souligner que ce travail, pour notre territoire, a été réalisé à l'échelle humaine, dans le respect de nos traditions et de la nature. Cela représente un atout de valeur pour l'avenir et un avantage fondamental : celui de bien nous connaître et d'avoir l'habitude de travailler ensemble.

De la crèche à l'école, des garderies périscolaires aux accueils de loisirs, des écoles de sport aux stages pour adolescents, du transport scolaire à la livraison de repas à domicile, de l'équipement à la formation aux nouvelles technologies, de l'entretien de notre voirie à la collecte des déchets, de la réhabilitation de logements à l'aménagement des centre-bourgs, du maintien du dernier commerce de la commune à la création de structures pour le développement économique...

La Communauté de Communes, en 10 ans, est devenue l'aménageur incontournable de nos communes et présente à tous les niveaux de la vie !

Je pense que nous pouvons être satisfaits du développement des compétences transférées. Cependant nous devons toujours rester attentifs et vigilants, nous les élus, car vous nous avez donné la responsabilité d'adapter nos collectivités au monde en pleine mutation, y compris bien sûr, dans notre fragile ruralité. Toutes nos actions sont axées sur des choix de ce qui demeure nécessaire, pour l'intérêt général. Mais il reste un important cap à franchir, celui, pour tout un chacun, de s'approprier la Communauté de Communes devenue un nouvel outil, le nouveau partenaire de nos communes certes, mais aussi de chacun des habitants ou touristes de passage.

Comment à ce jour, certains pensent encore, dans un relent passéiste, qu'une commune peut agir seule ?

Aujourd'hui, nous travaillons en cohérence, mais nous avons conscience que, pour rester un territoire attractif dans lequel il fait bon vivre, dans un espace naturel exceptionnel, il faut nous moderniser, apporter encore de meilleurs services, s'adapter aux nouvelles technologies...

Je souhaite vivement que cette appartenance à notre territoire, à sa qualité de vie, à l'impérative nécessité de faire prévaloir la complémentarité et la mutualisation de nos efforts, soit mise en exergue intensément par tous.

C'est en se reconnaissant, dans tout ou partie de nos actions, que nous ferons ensemble, demain, un territoire plus fort et envié, où chacun sera fier d'être résident actif.

Je souhaite un très heureux anniversaire à notre « Cœur de Brenne » et plein succès pour toutes les actions à venir.

Ce numéro qui était programmé courant janvier vous est adressé avec un peu de décalage ; en effet, j'ai préféré différer sa distribution après les élections cantonales, à seule fin qu'il n'y ait aucune ambiguïté possible, pendant cette période de campagne électorale.

Jean-Louis CAMUS,
Président de la Communauté
de Communes Cœur de Brenne



Soutien au secteur économique

L'objectif prioritaire de la Communauté de Communes est le développement économique de son territoire. Son objectif est donc de dynamiser, à terme, la vie économique dans l'optique d'un développement équilibré du territoire.

C'est pourquoi, malgré la loi qui limite les pouvoirs des collectivités pour les aides aux entreprises, la CDC, depuis sa création, a élaboré des outils pour assurer le maintien et l'installation d'entreprises et œuvrer au développement du commerce de proximité.

LA CRÉATION DE ZONES D'ACTIVITÉS

En 2006, après plusieurs années de procédures, la CDC a finalisé la **création de la Zone d'Activités des Noraies sur la commune de Mézières.**

7 hectares de terrains ont été ainsi viabilisés afin de permettre l'implantation d'entreprises.

Aujourd'hui, 6 entreprises sont implantées ce qui représente un total de 60 emplois :

- Entreprise Sciage du Berry
- La Noiseraie Productions
- Entreprise Dewitte
- ETDE Réseaux
- Entreprise Suzanne - Electricité
- Opti aménagements

En 2011 seront achevés les travaux de la **zone d'activités de l'Avis à Martizay :**

- RCA Centre
- Brenne Maçonnerie Terrassement
- Dubois Méca
- Atelier municipal

Ces 2 opérations représentent un investissement total de 1 062 496.52 € HT dont 714 234 € de subventions.

Vous y pensez ?

**Nous vous offrons la nature
pour votre Entreprise,
La qualité de vie pour vos
employés.**



**+
INTERNET
HAUT DEBIT**

TERRAINS VIABILISÉS

Informations : 02.54.38.18.60 – www.coeurdebrenne.fr



L'IMMOBILIER D'ENTREPRISES

En 2009, un bâtiment a été construit pour l'entreprise **ETDE Réseaux** (travaux publics de réseaux). La collectivité a réalisé l'investissement et l'entreprise loue le local, dont le loyer couvre les remboursements de l'emprunt.

En 2008, la Communauté de Communes a également créé **2 ateliers relais** qui peuvent servir de point de passage à de jeunes entreprises ou à des entreprises en développement, permettant ainsi de conforter leur croissance avant d'investir dans des locaux.

Ainsi, l'entreprise d'électricité Suzanne s'est installée depuis le premier septembre 2009 et depuis le premier janvier 2011, c'est l'entreprise Opti Aménagements, entreprise spécialisée dans la fabrication de mobilier d'élevage et de caisses de transport, qui loue le second bâtiment.

Total des investissements : 635 895.87 € HT dont 193 138 € de Subventions.

LA CRÉATION D'UN ANNUAIRE DE SES ENTREPRISES

En 2006/2007, le recensement du tissu économique local a été réalisé. Il est disponible via le site Internet de la Communauté de Communes. Prochainement sa mise à jour sera effectuée.



LE FORUM DE L'APPRENTISSAGE

A la demande de certaines entreprises, la Communauté de Communes, avec le soutien des CFA de l'Indre, participe à la mise en relation des employeurs et des jeunes du territoire. Elle a ainsi accompagné, en 2008, une entreprise dans sa recherche d'apprentis en organisant une soirée d'information sur l'apprentissage. Ce fut un réel succès puisque 4 jeunes ont signé un contrat chez Catoire-Semi de Martizay. Forte de cette réussite, la CdC a organisé un forum en février 2010 qui sera reconduit régulièrement.



LE SOUTIEN AU COMMERCE DE PREMIÈRE NÉCESSITÉ

En 2002 : **Le Multiservice de St Michel** accueille une épicerie avec dépôt de pain, presse, tabac, gaz et le café-restaurant qui propose des plats du jour.

En 2005 : **La Boulangerie de Saulnay** assure les tournées journalières dans les communes environnantes.



Ces 2 opérations ont permis de conserver le dernier commerce de première nécessité de ces communes.

Représentant un investissement total de 338 304.19 € HT, elles ont été soutenues à 70 % en moyenne par l'Europe, l'Etat, la Région Centre et le Département de l'Indre.

Actuellement est mis à l'étude un projet sur la commune de MIGNE.

LE TOURISME

La CdC soutient financièrement les 2 offices de son territoire, Azay-le-ferrou et Mézières-en-Brenne.

Elle a édité un « Guide touristique » afin de valoriser la richesse de ses 10 communes.

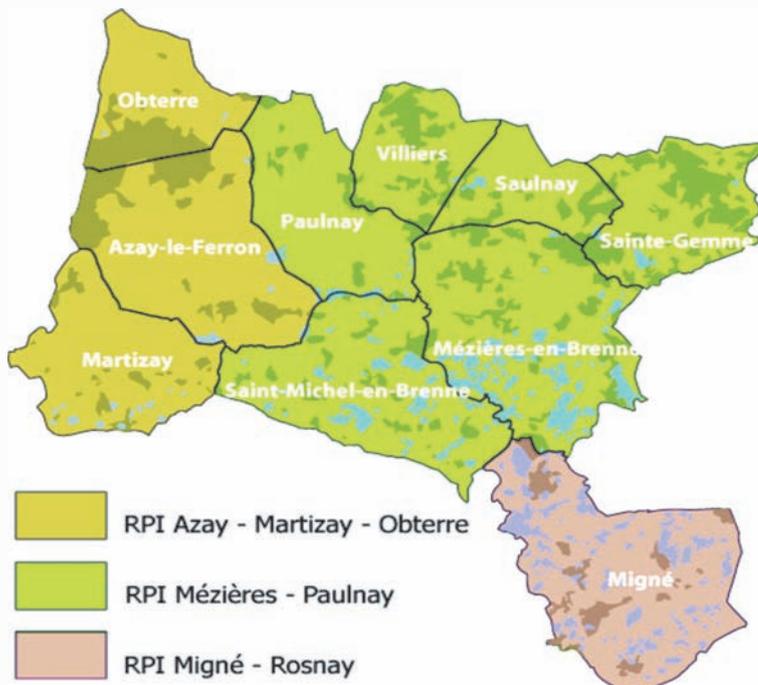
En 2010, la mise en ligne, sur son Site Internet, de la partie touristique avec une page d'accueil spécifique : « **A voir, à faire** » permet de faire découvrir notre région.

The screenshot shows the website interface for 'Coeur de Brenne'. The main navigation bar includes 'Accueil', 'Plan du site', 'Nous contacter', 'Lettre d'information', 'Marchés publics', and 'Albums photos'. The 'A voir, à faire' section is highlighted, listing categories such as 'Offices de Tourisme', 'Hébergement', 'Restauration', 'Les incontournables', 'Côté nature', 'Sports', 'Chasse et pêche', 'Cinéma', 'Albums photos', 'Agenda des manifestations', and 'Les associations'. Below this, there are sections for 'L'actualité', 'Logements disponibles', 'VISITES', 'SPORT et LOISIRS', and 'NATURE'. A sidebar on the right contains 'Votre espace' with a login field, 'Agenda des manifestations' for January 2011, and 'Nos communes' with a map of the region.

La Communauté de Communes est chargée du fonctionnement et de l'investissement de 7 écoles, réparties sur 6 communes, ainsi que des garderies périscolaires.

Un effort particulier est fait en renforçant et améliorant les moyens indispensables à l'éducation des enfants. Le budget de fonctionnement des écoles avoisine chaque année les 400 000 €.

LES ÉCOLES DU TERRITOIRE



LES EFFECTIFS

Actuellement, 319 élèves sont répartis sur 15 classes. 132 élèves fréquentent les trois écoles maternelles (Martizay, Mézières et Paulnay) et 187 les quatre écoles primaires (Azay, Mézières, Migné et Obterre)

LE SOUTIEN DE LA CDC POUR AMÉLIORER LA QUALITÉ PÉDAGOGIQUE

- **Un effort particulier pour le mobilier et le matériel** : depuis 2001, ce sont 60 000 € TTC qui ont été investis pour que toutes les écoles soient équipées de nouvelles tables et chaises ; pour l'acquisition de mobiliers divers ainsi que d'équipements permettant de travailler dans les meilleures conditions. Plus de 12 000 € ont été destinés à l'acquisition et au renouvellement régulier des photocopieurs.





- **Une volonté déterminée pour informatiser toutes les écoles** : plus de 42 000 € ont été investis pour l'achat d'ordinateurs et périphériques, mais également, en relais du dispositif lancé par l'Education Nationale, pour équiper, à terme, toutes les écoles primaires du territoire de Tableaux Blancs Interactifs.



Depuis 2010, la Communauté de Communes Coeur de Brenne a lancé une opération « Ecoles Numériques Rurales » et « Cartable Numérique » : deux dispositifs qui visent à renforcer la qualité de l'outil pédagogique.

- **Un retard d'entretien à combler** : la CdC, qui assure l'entretien courant des bâtiments et des rénovations, a déjà investi 90 000 € dans l'entretien des bâtiments scolaires. En 2010, elle a lancé une opération de réhabilitation de ses écoles et notamment celle d'Azay-le-Ferron dont l'état de vétusté ne permettait plus de bonnes conditions de travail (toitures, huisseries, réfection du sol d'une classe, créations d'issues de secours équipées de rampes d'accès, câblage informatique et travaux d'électricité...). L'opération présente un coût prévisionnel de près de 103 000 € TTC.



LE TRANSPORT SCOLAIRE

la CDC est organisateur secondaire de tous les transports scolaires entièrement financés par le Conseil Général. Ce service est gratuit pour les familles.

LES GARDERIES PÉRISCOLAIRES

A sa création, la Communauté de Communes ne comptait qu'un seul service de garderie périscolaire à Mézières-en-Brenne qui était assuré par l'Association des Familles Rurales. La CdC a repris ce service et également créé deux autres centres : l'un à Azay et l'autre à Martizay afin de répondre aux besoins de garde des enfants avant et après l'école.

Elles fonctionnent dans des locaux situés dans l'enceinte scolaire ou à sa proche périphérie. Les enfants sont encadrés par du personnel diplômé.

Elles sont ouvertes pendant la période scolaire les lundi, mardi, jeudi et vendredi de 7 h 30 à 9 h et de 16 h 30 à 18 h 30.



DES SPECTACLES SONT PROGRAMMÉS DANS LE CADRE DE LA SAISON CULTURELLE POUR LES ÉLÈVES DE NOS ÉCOLES



Actions culturelles et sportives



Le développement des pratiques culturelles et sportives représente aujourd'hui un axe fort et une composante du « bien vivre ensemble » sur notre territoire.

SPECTACLES

En complément des spectacles scolaires, la Communauté de Communes a développé des animations pour l'ensemble de la population avec une programmation annuelle, en concertation avec les communes du territoire qui mettent à disposition leur salle des fêtes, et avec le soutien de la Région Centre et du PNR Brenne. Une saison culturelle de qualité et variée est désormais proposée à la population.



*... Cinéma en plein air,
Musique, Théâtre ...*

Voici un petit aperçu de ce qui vous attend en 2011 :

« Tam » : du théâtre dans... un bus (en mai)

« concert de musique » : en juillet

« Cinéma en plein air » : en août à St Michel



... à vivre ...

Un peu plus...

La gestion des équipements culturels (bibliothèques – médiathèque) n'est pas une compétence de la CdC mais elle les subventionne chaque année, et les animateurs travaillent régulièrement en partenariat avec le service culture de la CdC pour leurs projets d'animation.

SPORT

Dans le domaine sportif, la CdC assure la gestion du gymnase intercommunal de Mézières-en-Brenne largement utilisé par des associations sportives et les écoles. Certaines associations bénéficient d'une aide financière de la CdC, particulièrement les écoles de sport.



Depuis plusieurs années, la CdC subventionne le vélo club de Châtillon pour l'organisation de sa course cycliste « Boischaut-Champagne-Brenne » visitant chaque année 2 communes de notre territoire. Cette compétition rassemble 130 coureurs. En 2011, elle aura lieu les 18 et 19 juin.

La CdC aide plus particulièrement le Football Club « FC2M » qui rassemble plus de 120 jeunes issus des nos différentes communes. Depuis 2006, de jeunes employés du club, en apprentissage, sont mis régulièrement à disposition de la CdC pour assurer des missions d'animation auprès des enfants.

Très prochainement, seront mis en place des cycles sports collectifs « option foot » auprès des écoles pour les enfants de grande section de maternelle à CM2.

LES SERVICES A LA POPULATION



Une des priorités de la Communauté de Communes Cœur de Brenne est de proposer à ses familles un maximum de services pour faciliter leur quotidien. Elle mise notamment sur une qualité d'accueil optimale des enfants.

LE MULTI-ACCUEIL

Ouvert en mars 2009, l'accueil des très jeunes enfants manquait sur le territoire. Désormais, c'est une solution proposée aux parents pour la garde de leurs enfants, âgés de 10 semaines à 4 ans et non scolarisés. Situé sur la commune de Paulnay, il est ouvert de 7 h 30 à 18 h 30, du lundi au vendredi. 4 personnes diplômées y attendent vos enfants.



Directrice : Isabelle SALARD
Tél : 02.54.38.17
multiaccueil@coeurdebrenne.fr



LES ACCUEILS DE LOISIRS À SAINT MICHEL EN BRENNE

La CdC a développé, en 2001, un accueil de loisirs à Saint-Michel-en-Brenne pendant 3 semaines l'été. Il est ouvert aux enfants âgés de 3 à 13 ans. Depuis 2003, ce centre fonctionne pendant les vacances scolaires de printemps et de la Tou-

saint, et les mercredis (hors vacances scolaires). Afin de répondre à la demande des parents, les enfants sont désormais accueillis pendant 6 semaines l'été.

Pour le centre des mercredis, où l'inscription se faisait au départ uniquement à la journée, il a été offert aux parents la possibilité d'inscrire leurs enfants à la demi-journée.

La qualité de l'accueil, dans un environnement et des locaux adaptés aux enfants, est une priorité pour la Communauté de Communes. L'encadrement est assuré par des animateurs titulaires du BAFA (Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateurs) sous la responsabilité d'un Directeur. Ce sont 10 personnes qui travaillent tout au long de l'année pour ce service. L'été, 5 ou 6 jeunes animateurs habitant le territoire, sont recrutés pour compléter l'équipe. Plus qu'une simple garderie, ils représentent un véritable lieu pour le temps des loisirs. Au cours de ces centres, les enfants effec-





tuent des activités manuelles, sportives et culturelles. Afin de proposer des activités de qualité aux enfants, la CdC a développé le fonctionnement de chaque centre avec des thèmes. Sont organisées régulièrement des sorties, en lien avec les thèmes de la semaine ou du mois, dans le cadre d'un projet pédagogique.

Au cours des vacances estivales, ce sont désormais 80 enfants qui sont accueillis chaque semaine. Ils n'étaient que 30 en 2002. Un mini camp est proposé chaque année aux 8 - 13 ans.

Depuis l'été 2003, un ramassage des enfants a été mis en place dans différents points de la CdC. Afin de permettre le transport de petits groupes d'enfants, la CdC a fait l'acquisition d'un véhicule 9 places qui facilite les déplacements pour certaines activités.

Les activités débutent à 9h00 et se terminent à 17h30.
 Une garderie est ouverte le matin dès 7h30 et le soir jusqu'à 18h30.



Accueil Ados
Coeur de Brenne

... Infos idées évènements création projets ...

UNE SPÉCIFICITÉ INÉDITE : LA CRÉATION D'UN ACCUEIL DE JEUNES

Depuis 2006, un animateur jeunesse a été recruté.

Un « **Accueil de Jeunes** » (agrée par la Direction Départementale de la Jeunesse et des Sports) a été créé. Les objectifs sont de développer des projets avec les jeunes, en partant de leurs idées et en comptant sur leur implication. Ponctuellement, des actions peuvent aussi être proposées (sorties cinéma et théâtre, parcs de loisirs, forum des métiers...).

Un site internet a été créé spécialement pour les jeunes : <http://ados.coeurdebrenne.fr>.
Le « p'tit mag' des jeunes de Cœur de Brenne » est régulièrement édité : « **Pass'A Ton voisin** ».

Atelier video

La particularité de l'Accueil de Jeunes est **l'éducation aux images** (ateliers d'initiation, réalisation de courts-métrages, projections dans les communes...) De nombreux stages sont organisés par l'Accueil ou par des groupes qui en font la demande.



LE SERVICE DE PORTAGE DE REPAS À DOMICILE

Dans le but d'améliorer la qualité de vie d'une population vieillissante, la CdC a développé, dès 2002, grâce à 2 agents sociaux et un véhicule frigorifique, la livraison à domicile de repas préparés par la maison de retraite de Mézières-en-Brenne.

Ce service est ouvert à tous après une simple inscription auprès du secrétariat de la Communauté de Communes, pour quelques jours ou à l'année.



Prix du repas 2011 : 8.50 €

UN TERRITOIRE INNOVANT : LES TECHNOLOGIES À VOTRE SERVICE

Depuis sa création, et consciente que c'est un enjeu pour son avenir, la CdC a développé un vaste projet autour du numérique afin de ne pas être à l'écart des avancées technologiques :

- Dès 2004, après avoir recruté son responsable numérique, elle ouvre son premier **Cyber-Espace** à Saint-Michel-en-Brenne et met en place un programme de formation informatique ouvert à tous. Les participants se sont ainsi formés à l'informatique, traitement de textes, tableurs, internet, photo numérique, création de site web....



Pour compléter cette offre, la CdC a créé 5 Cyber-Espaces où il est possible : d'utiliser le matériel tout en étant accompagné ; de se former ou d'utiliser Internet.

- En parallèle, elle met en place et commercialise, dès février 2005, **son propre réseau Internet Haut Débit** pour pallier le manque d'initiatives des opérateurs privés comme France Télécom. Elle a donc largement investi dans des réseaux de télécommunication avec antennes WIFI installées dans les 10 communes de son territoire. Son réseau est performant et couvre même les zones blanches de l'ADSL.
- Elle crée un réseau CPL (Courants Porteurs en Ligne) sur les communes d'Azay, Martizay et Mézières. C'est une technologie qui permet de recevoir Internet par une simple prise de courant.



- Dès 2004, Cœur de Brenne a lancé son site internet devenu un « portail » en 2009 : www.coeurdebrenne.fr. Il regroupe toutes les informations et les actualités du territoire. Aujourd'hui ce sont 246 333 visites par an.
- Territoire innovant, elle crée le **premier Relais de Services Publics (RSP)** du Département : installé à St-Michel, il est ouvert au public depuis juin 2009. Il vous permet de trouver en un même lieu, et tout en étant accompagné, les différentes informations sur les partenaires des services publics que sont :



Votre point de contact avec toutes les administrations



Vos démarches administratives sont simplifiées et vous n'avez plus l'obligation de vous rendre à Châteauroux ou au Blanc pour les effectuer.

- Depuis le 28 juin 2010, le Relais de Services Publics de Saint-Michel-en-Brenne permet de délivrer des **passports biométriques** grâce à la mairie de St-Michel qui a accepté la responsabilité de ce dispositif. Peu de changement en apparence, mais c'est à l'intérieur de la couverture du passeport que tout se passe. En effet, une puce électronique renferme des informations sur le propriétaire du passeport telles que les empreintes de deux doigts et une photo numérique.

Informations pratiques et horaires au :
02 54 38 59 46

Horaires d'ouverture :
Lundi, mardi, mercredi et vendredi de 9h à 12h
et de 14h à 17h (fermé le jeudi)



- Pour récompenser tous les efforts réalisés dans le domaine du numérique et des technologies de l'information et de la communication, la CdC s'est vu attribuer, depuis 2007, le label « **ville Internet** ».

Afin de programmer son avenir, la CdC a mis en place un plan numérique pour la période 2010-2014 qui prévoit notamment une volonté ambitieuse pour développer la fibre optique sur son territoire.

Retrouvez l'ensemble des services qui vous sont proposés dans la rubrique « mon Cœur de Brenne » du site Internet de la Communauté de Communes.

Quoi de plus important que notre cadre de vie ?

Offrir un environnement plaisant, à la fois respectueux de notre patrimoine et répondant aux exigences du développement durable, fait l'objet de toutes les attentions de la CdC.

LES DÉCHETS MÉNAGERS

- **La gestion des déchets ménagers** est une préoccupation constante. En 10 ans, afin de répondre aux obligations législatives, la CdC a investi près de 1 055 000 € pour améliorer la collecte et le traitement des déchets ménagers.
- **Le tri sélectif** a été mis en place en 2003. Il consiste à séparer les verres ; les journaux-revues-magazines (grâce à des containers installés dans chaque commune) ; les emballages recyclables (grâce aux sacs jaunes fournis par la collectivité) et les déchets alimentaires,



- **La réhabilitation de la décharge** de Sainte-Gemme réalisée en 2002.

La construction de la déchetterie intercommunale à la Chaume à Raté – commune de Saint-Michel-en-Brenne, tél. : 02 54 38 11 03 – opérationnelle depuis le 6 janvier 2003.

Le Compostage individuel : sur la base du volontariat, chaque foyer peut s'équiper d'un container de 320 litres et son bio-seau. Toujours disponible, à se procurer sur place à la déchetterie moyennant une caution de 25 €.

Pour assurer au mieux ce service, c'est une équipe de 5 personnes qui travaille au quotidien.

Cependant il reste encore beaucoup d'efforts à fournir pour espérer, un jour, la stabilisation du coût de ce service.

Un local technique fonctionnel est actuellement en construction et un projet d'agrandissement de la déchetterie est à l'étude pour créer une plate forme de déchets verts





LA VOIRIE

Dès 2001, les communes ont transféré leur compétence voirie à la Communauté de Communes qui assure désormais l'entretien de ses **222.8 kilomètres**.

Chaque année, un programme de travaux de rénovation réalisé par des entreprises est arrêté en concertation avec toutes les communes.

En 2008, suite au désengagement des services de l'Etat (avec la suppression de la DDE, qui n'assurent plus ces travaux), la Communauté de Communes a pris la décision de mettre en place sa propre équipe d'entretien de la voirie classée communautaire.

LES LOGEMENTS ET LES AMÉNAGEMENTS PUBLICS

Suite aux nombreuses demandes de location sur notre territoire, une véritable politique du logement locatif, avec la réhabilitation sur 10 ans de **23 logements**, a été mise en place. Aujourd'hui, seuls 2 logements sont encore disponibles à Saulnay et à Azay. La réhabilitation de **2 autres logements** à Mézières-en-Brenne (rue du Bout du Monde) vient de commencer. Ils seront disponibles à la location fin 2011.

Pour préserver la qualité architecturale et paysagère de ses villages la CdC a déjà financé **11 opérations d'aménagements publics** :

2004	MIGNE : aménagement de la place de la Bascule
2005	STE-GEMME : aménagement de la place de l'Eglise
2003/2004	AZAY : aménagement des abords logements du Prieuré
2005	AZAY : aménagement des abords du CPIE
2006	MARTIZAY : aménagement du parking du Champ de Foire
2004 et 2006	PAULNAY : aménagement du centre bourg
2006	ST MICHEL EN BRENNÉ : aménagement du centre bourg
2009	MARTIZAY : aménagement de la place du Bosquet
2009	AZAY : aménagement de la place de l'Eglise
2009	MIGNE : centre bourg
2010	OBTERRE : centre bourg

Coût total : 2 585 580 € TTC
 Subventions totales : 1 175 964 € TTC

En projet :
 la place de la Mairie de
 Mézières-en-Brenne



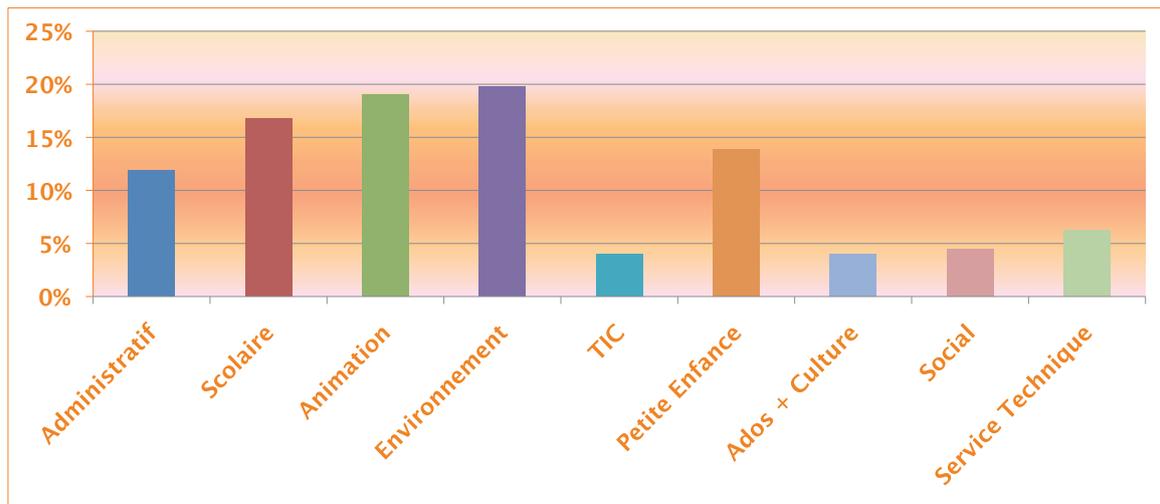
29 personnes à
votre service !



Au fur et à mesure des besoins et de son développement, un personnel compétent a été recruté pour assurer au mieux les services rendus à la population.

Aujourd'hui, l'équipe de 29 agents (correspondant à 26 équivalents temps plein) est désormais complète. Vous pouvez consulter l'organigramme de ce personnel sur le site internet de la CdC.

RÉPARTITION DU PERSONNEL PAR SECTEUR :



Budget

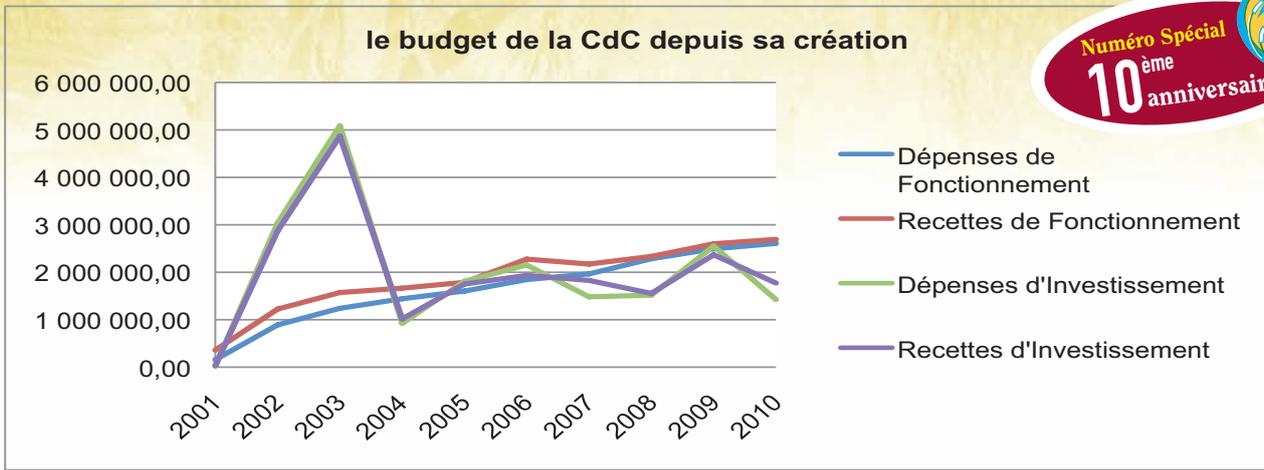
Toute politique intercommunale, tant en matière de services rendus à la population que d'aménagements ou d'équipements, a besoin de moyens financiers pour être mise en œuvre.

Les **dépenses** de la CdC correspondent :

- Aux travaux d'investissement,
- Au fonctionnement des services (frais généraux : chauffage, entretien, réparations, électricité ; salaires et charges)
- Aux subventions aux associations et participations à divers syndicats

LES RECETTES :

- Le produit des taxes : les 4 taxes et la taxe d'enlèvement des ordures ménagères,
- Les dotations de l'Etat,
- Les subventions de l'Etat, Région Centre, Département de l'Indre,
- Les revenus du patrimoine immobilier (loyers),
- Les emprunts,
- Les recettes liées aux services assurés (accueils de loisirs, garderies, multiaccueil, repas à domicile...).



2001-2010 : MISE EN PLACE D'UN IMPORTANT PROGRAMME D'INVESTISSEMENTS

Ce sont en effet, près de 14 266 980 € qui ont été investis pour l'ensemble des opérations décidées par la Communauté de Communes.

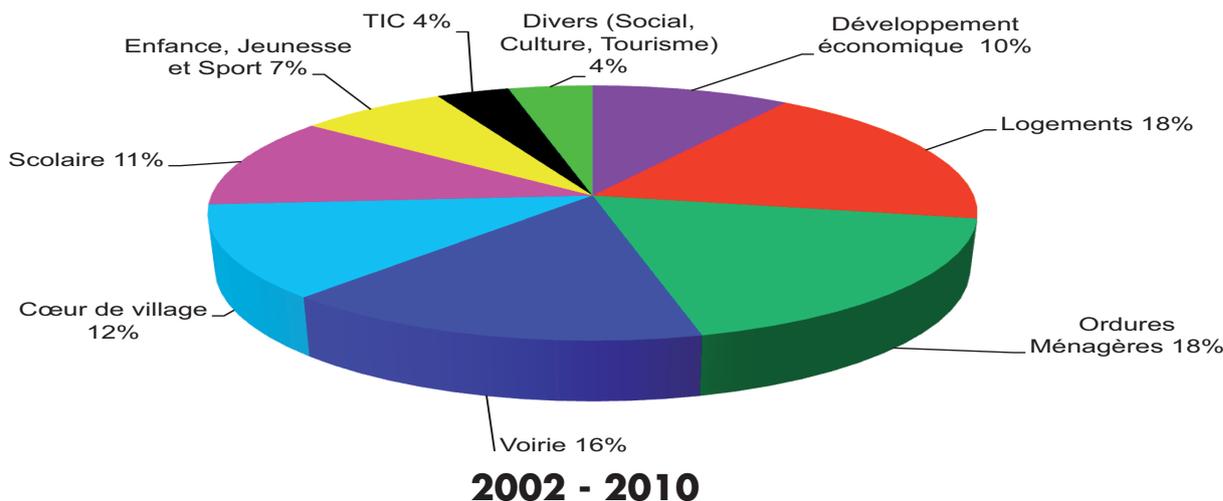
Ces travaux et équipements ont été réalisés sans augmentation de la fiscalité jusqu'en 2008. Depuis, devant l'évolution des index du coût de la vie et de la construction, la CdC se voit dans l'obligation d'augmenter de 2 % en moyenne chaque année les 3 taxes de base (taxes d'habitation, sur le foncier bâti et non bâti).

A chaque opération, la CdC mobilise le maximum de subventions.

	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010
Taxe d'Habitation	3,72 %	3,68 %	3,68 %	3,68 %	3,68 %	3,68 %	3,75 %	3,83 %	3,91 %
Taxe sur le Foncier Bâti	4,59 %	4,45 %	4,45 %	4,45 %	4,45 %	4,45 %	4,54 %	4,63 %	4,72 %
Taxe sur le Foncier Non Bâti	11,85 %	11,62 %	11,62 %	11,62 %	11,62 %	11,62 %	11,85 %	12,09 %	12,33 %
Taxe d'Enlèvement des ordures ménagères	9,50 %	9,36 %	10,01 %	11,01 %	11,90 %	12,86 %	13,45 %	13,81 %	14,62 %

RÉPARTITION DES DÉPENSES PAR SERVICE

(investissement et fonctionnement)



Les services de la Communauté de Communes

Secrétariat : **02.54.38.18.60** - Déchetterie intercommunale : **02.54.38.11.03** - Relais de Services Publics : **02.54.38.59.46**
 - Service de repas à domicile : **06.08.52.09.61 / 02.54.38.18.60** - Multi-accueil / petite enfance : **02.54.38.19.88**
 - Accueils de loisirs : **02.54.38.59.48 / 02.54.38.18.60** - Service jeunes / culture : **06.82.05.70.63** - Service scolaire : **02.54.38.18.60**

Retrouvez toutes ces informations et bien d'autres sur : www.coeurdebrenne.fr